



# La COP chez Nous

## AJVC

Coordination régionale REJEFAC Afrique Centrale

Siège : Face marché Oyomabang – Yaoundé – Cameroun.

E.mail : [ajvc2010@gmail.com](mailto:ajvc2010@gmail.com)

Tél : +237 699846113, 237 75384335 ;  
237678939314

## Konrad Adenauer Stiftung

Programme sur les Changements Climatique et la Sécurité Énergétique pour l'Afrique SubSaharienne

Siège : Ntougou Golf 103 Stones Building (next to the US Embassy) Yaoundé-Golf Cameroon

Tel : +237 222210342/+237 695627624

Fax +237 222210817

Email: [info.kamerun@kas.de](mailto:info.kamerun@kas.de)

Website: [www.kas.de/climate-energy-africa/fr/](http://www.kas.de/climate-energy-africa/fr/)



**‘Thème : Temps pour l’Action – Genre et Finance Climat’**

## TDR

### « COP CHEZ NOUS 2019 »

**ATELIER SOUS REGIONAL DE FORMATION DES JEUNES ET FEMMES LEADERS CLIMAT VERS COP 25**

**Du**

**8 au 10 octobre 2019**

**Yaoundé – République du Cameroun**

## 1. Contexte et justification : Après la COP24, quelles perspectives ?

La 24<sup>ème</sup> conférence des parties à la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), COP24, s'est achevée le 15 décembre à Katowice en Pologne. Un enjeu était de fixer les règles d'application de l'Accord de Paris sur le climat adopté lors de la COP21 et qui doit entrer en vigueur en 2020. L'Accord de Paris vise à limiter d'ici à 2100 le réchauffement climatique à +2°C maximum et à poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C. Mais en 2018 les émissions de CO2 sont reparties à la hausse pour alimenter la croissance économique mondiale, toujours fondée sur la combustion des énergies fossiles. Même dans l'Union européenne, les émissions globales de CO2 augmentent en moyenne de 1,5 % par an.

COP24, premier bilan La 24<sup>ème</sup> conférence des parties (COP24) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, prévue du 3 au 14 décembre, s'est prolongée le samedi 15 décembre, aboutissant à un accord assez minimaliste sur le "Rulebook", règlement d'application de l'Accord de Paris adopté à la COP21 en 2015. Le rapport du GIEC documentant l'importance de viser un seuil de 1,5° n'a guère été entendue, malgré les alarmes sur les conséquences d'un réchauffement climatique qui dépassera 3° si la tendance actuelle des émissions de gaz à effet de serre se poursuit. D'après le règlement adopté, les pays devront communiquer tous les cinq ans, à partir de 2020, leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) (objectifs d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre) et publier tous les deux ans un rapport de "transparence" ; une marge de "flexibilité" est prévue pour les pays les moins favorisés. Par ailleurs, un Mécanisme de bilan mondial (Global Stocktake) se tiendra tous les cinq ans, à partir de 2023 pour évaluer les progrès.

Les organisations de la société civile déplorent que les mentions des droits humains ou de la sécurité alimentaire, qui figurent dans le préambule de l'Accord de Paris, n'aient pas été reprises dans l'introduction du document adopté à la COP24. L'égalité femmes-hommes a par contre été mentionnée. Les pays en développement estiment que les modalités des financements climatiques qui leur sont promis depuis maintenant dix ans restent floues. Plusieurs points importants ont été reportés à la prochaine COP, comme la question du marché du carbone. Les mécanismes pour "relever le niveau d'ambition" des plans climatiques nationaux restent imprécis. Rien n'a été décidé sur la question du financement des "pertes et dommages" irréversibles, conséquences du réchauffement climatique, que les pays les plus vulnérables ne sont pas en mesure de gérer. Les pays en développement réclament des coopérations renforcées, des mécanismes tels que des assurances pour les risques et des systèmes d'alerte rapide, qui doivent être discutés en tant que tel et non fondus dans les questions d'adaptation au changement climatique. Un ensemble de pays a rejoint la "Coalition pour une ambition élevée" (« High ambition coalition »), qui regroupe actuellement vingt-cinq pays, dont pour l'Union européenne la France, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, ainsi que des pays en développement, les Fidji, des pays d'Amérique latine l'Argentine et le Mexique. Ces pays s'engagent à rehausser leur ambition via leurs politiques climatiques nationales. Des pays ont également pris des engagements d'accroître leurs contributions aux différents fonds climatiques : Fonds vert pour le climat (engagements de l'Allemagne, la Norvège), Copyright © Site de l'Association Adéquations Page 2/6 Après la COP24, quelles perspectives ? Fonds d'adaptation (promesses de financements de la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Suède, la Nouvelle Zélande et la Commission européenne), Fonds pour les pays les moins développés... D'après la CCNUCC, environ 56 milliards ont été apportés en 2016, ce qui reste insuffisant, notamment par rapport à l'engagement de 100 milliards pris il y a dix ans.

La prochaine Conférence climat (COP25) aura lieu du 2 au 13 décembre 2019 au Chili, remplaçant le Brésil qui s'est désisté suite à l'élection d'un président "climatosceptique". Le relèvement des objectifs climatiques des Etats (qui doivent mettre à jour leur "contributions déterminées au niveau national" d'ici 2020) devrait être abordé dans le cadre d'un sommet spécial des Nations unies en septembre prochain. Face au manque de volonté politique à la COP24, qui s'est manifestée notamment par la très faible participation des chefs d'Etats

et de gouvernements (particulièrement des pays occidentaux), l'espoir est plutôt du côté de la mobilisation des sociétés civiles. En témoignent les manifestations pour le climat et les pétitions, comme en France " l'Affaire du siècle" pour la justice sociale et climatique, qui a recueilli plus de deux millions de signatures. Tous les pays du monde sont témoins des graves répercussions du changement climatique. Les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter et ont plus que doublés depuis 1990. Le réchauffement mondial dû à cette augmentation provoque des modifications durables de notre écosystème. Pour mettre un terme à ces conséquences négatives, les 196 Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ont adopté l'Accord de Paris en décembre 2015 en France.

Dans le cadre de cet Accord, les pays se sont engagés à prendre des mesures ambitieuses pour maintenir l'élévation de la température mondiale en dessous de 2° C d'ici à la fin du siècle. Les négociations ayant conduit à l'adoption de cet Accord a vu l'implication des acteurs étatiques et non étatiques (organisations gouvernementales et non-gouvernementales, autorités locales, syndicats, entreprises, scientifiques et jeunes). La réussite de la mise en œuvre de cet Accord doit également passer que par des actions de sensibilisation, de formation, d'éducation et d'implication des jeunes (acteurs non étatiques), au niveau de prise de décision afin d'assurer une meilleure expression de la voix de tous. Cette réussite de la mise en œuvre de l'Accord de Paris est également une préoccupation observée au niveau des Gouvernements des pays d'Afrique centrale et des organisations de la société civile présente dans cette sous-région. Leurs participations n'aura d'impacts que s'ils sont accompagnée par la société civile de leur différents pays exerçant au niveau national, sous régional et même international. C'est dans cette logique que les organisations de jeunesse et les jeunes de la sous-région Afrique centrale sont porteurs de plusieurs initiatives et projets visant non seulement la mise en œuvre de l'Accord de Paris mais de manière globale la lutte contre les changements climatiques.

La COP25 aura lieu à Santiago du 2 au 13 décembre 2019. La volonté de cette COP est de relever l'ambition des contributions en vue de l'échéance de 2020. La conférence devra tenter d'obtenir des Etats qu'ils augmentent leurs efforts dans la lutte contre le réchauffement climatique. Chaque année depuis 1995, les 196 Etats qui font partie de ce traité international se réunissent pour prendre des décisions visant à respecter les objectifs de lutte contre le dérèglement climatique. En l'occurrence, depuis l'accord de Paris de 2015, maintenir l'augmentation de la température mondiale sous le seuil de 2 °C, et si possible 1,5 °C. L'objectif du rendez-vous de 2019 sera de « *concrétiser la hausse de l'ambition des pays pour lutter contre le changement climatique, de manière conforme avec les rapports des scientifiques* », explique Pierre Cannet, chargé de la campagne climat et énergie au Fonds mondial pour la nature (WWF, World Wide Fund for Nature, en anglais) France. Car pour l'instant, les efforts des Etats sont largement insuffisants. Les engagements qu'ils ont pris lors de la COP21 de Paris, à supposer qu'ils soient intégralement tenus, mettent la planète sur une trajectoire de réchauffement de 3,2 °C d'ici à la fin du siècle. Or, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la hausse des températures dans le monde ne devrait pas dépasser 1,5 °C sous peine de bouleversements sans précédent.

Face à cette urgence, les appels à relever l'ambition se sont multipliés lors de la COP24. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a par ailleurs convoqué un sommet spécial sur le climat en septembre pour rassembler les chefs d'Etat et de gouvernement et accélérer les efforts. La COP25 devrait tenter de terminer ce processus, afin d'obtenir des Etats qu'ils soumettent de nouveaux engagements plus ambitieux avant 2020, comme le prévoit l'accord de Paris. « **Rôle constructif** », « *C'est une opportunité importante, mais il y a eu des négociations entre Etats, notamment pour **savoir comment financer les 100 millions de dollars nécessaires pour organiser une COP*** », explique Carlos Manuel Rodriguez, le ministre de l'environnement du Costa Rica. Comme cela fut annoncé au terme de la 24ème Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à Katowice - Pologne en décembre 2018, **la Cdp25 (COP25) se déroulera au Chili du 2 au 13 décembre 2019 sous l'intitulé "Time for Action"** en raison de la nécessité pour tous les pays d'élargir leurs engagements pour limiter le réchauffement climatique. Publié sur le site Internet officiel de la COP25, le Chili souhaite mettre l'accent sur les sujets suivants :

**LES OCÉANS :** Les océans jouent un rôle fondamental dans l'atténuation des changements climatiques puisqu'ils capturent et stockent plus de 90 % de la chaleur et environ 25 % du carbone produit par les émissions des activités humaines. Malheureusement, l'augmentation de la chaleur et du carbone dans l'océan a des impacts

visibles, globaux et, dans une large mesure, irréversibles, tels que l'augmentation de la température, l'élévation du niveau de la mer, l'acidification des océans et les changements dans la biodiversité marine, entre autres.

**L'ANTARCTIQUE** : L'Antarctique, l'Arctique et les glaciers de montagne (cryosphère), en plus d'être d'importantes réserves d'eau, sont d'importants régulateurs du climat car ils réfléchissent l'énergie solaire dans l'espace et affectent ainsi le bilan énergétique de la planète. La cryosphère est également très sensible au réchauffement climatique, qui entraîne la fonte et la perte de masse, processus responsables (en partie) de l'élévation du niveau de la mer, de la perte de biodiversité et de la détérioration des écosystèmes. Les altérations survenant en Antarctique (dues au changement climatique) auront des conséquences mondiales et dureront plusieurs siècles.

**LA BIODIVERSITÉ** : Les effets directs et indirects du changement climatique sont étroitement liés aux changements de la biodiversité résultant de l'activité humaine, il est donc essentiel d'assurer la préservation de la biodiversité et de ses fonctions et de permettre notre développement en tant que société. La biodiversité est fondamentale pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, c'est pourquoi il est nécessaire de mener des actions qui permettent sa préservation. Dans ce contexte, le Chili n'a pas pris du retard ; il dispose d'un vaste réseau d'aires protégées terrestres et marines et met en œuvre un Plan national pour la protection des zones humides et travaille sur un projet de loi pour la création du Service de la biodiversité et des aires protégées (SBAP). Le Bassin du Congo n'est pas en reste.

**LES FORÊTS** : Les forêts méritent une mention spéciale, car elles jouent un rôle important dans l'atténuation des changements climatiques en capturant et en séquestrant le CO<sub>2</sub> émis dans l'atmosphère. En outre, ils offrent un certain nombre d'avantages, tels que l'approvisionnement en eau, la protection des sols et de la biodiversité en général. Le bassin du Congo dispose d'un vaste réseau d'écosystèmes forestiers indigènes et humides bien préservés, en particulier on parle de la tourbière. Néanmoins, dans d'autres parties du pays, ces écosystèmes ont été considérablement modifiés et leur restauration doit donc être une priorité pour atténuer les changements climatiques. Le Bassin du Congo à travers la COMIFAC y travaille assez.

**L'ADAPTATION** : Les estimations des scénarios de changement climatique pour le Bassin du Congo comprennent l'augmentation de la température, la diminution des précipitations et les augmentations possibles dans les régions les plus éloignées, et les changements dans les saisons et leur régularité. Ces scénarios impliquent une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes et une diminution de la disponibilité de l'eau, ayant un impact significatif sur les écosystèmes, la population et les activités productives. Pour faire face à cet impact, des mesures d'adaptation sont nécessaires dans tous les secteurs. La mise en œuvre de ces mesures doit être axée sur les améliorations institutionnelles, la conception d'infrastructures résilientes, la protection des écosystèmes et des communautés moins vulnérables.

**LES VILLES** : Le monde est confronté à un processus d'urbanisation sans précédent, qui est particulièrement évident dans le bassin du Congo, où 90 % des populations vivent et migrent de plus en plus dans les villes. La grande taille des villes les rend extrêmement complexes, mais des tendances de faible durabilité sont également observées dans les petites et moyennes agglomérations. Les villes contribuent au changement climatique par l'utilisation de l'énergie pour le transport, la construction, les opérations de logement et les processus de production, et sont donc vulnérables aux impacts du changement climatique. D'autre part, les mesures d'atténuation locales prises par les villes ont le potentiel d'avoir un impact immédiat qui, une fois additionnées, peuvent créer des effets globaux et des co-avantages locaux tels que la réduction de la pollution atmosphérique. En matière d'adaptation, il est essentiel que les collectivités locales et régionales intègrent les risques climatiques dans leurs processus d'aménagement et de gestion urbaine, en concertation avec le grand public et les entreprises de services.

**LES ÉNERGIES RENOUVELABLES** : Les énergies renouvelables sont de la plus haute importance pour le développement durable et pour l'ambition du Chili d'être neutre en carbone d'ici le milieu du siècle, car elles ne génèrent pas d'émissions directes de gaz à effet de serre (contrairement aux combustibles fossiles). Le Bassin du CONGO s'est rapidement converti aux énergies renouvelables. Malgré cela, nous n'exploitons pas beaucoup notre potentiel d'énergie renouvelable.

**L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE** : Le principe fondamental de l'économie circulaire est d'utiliser les déchets comme matière première pour d'autres produits, en réduisant considérablement la production de déchets et l'extraction de nouvelles matières premières. Dans la plupart des pays du Bassin du Congo, il a été adopté une loi interdisant l'utilisation commerciale des sacs plastiques dans ces pays. Le pays possède un "sceau de circularité" et des initiatives visant à réduire l'utilisation du plastique sont en cours de développement dans ces pays.

**L'ÉLECTROMOBILITÉ** : La mobilité dans les villes est une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de nombreuses autres externalités. Pour les réduire, il faut réfléchir à une planification urbaine visant des distances plus courtes, privilégiant les modes non motorisés et promouvant les transports en commun. Sur ce dernier point, l'électromobilité représente une grande opportunité si elle va de pair avec la production d'énergie renouvelable. Et c'est particulièrement intéressant si l'effort est concentré sur les bus et les trains urbains.

### **HISTORIQUE DES COPS CHEZ NOUS**

La « Cop chez Nous » est une simulation de la COP CLIMAT OU COP BIODIVERSITE qui est un projet de formation et de simulations des négociations internationales. Plusieurs organisations ont organisés des événements similaires dans plusieurs villes du monde depuis 2011, autour d'une des Conférences des Parties. En 2015, AJVC a organisé la Cop in my City, au niveau sous régional, avec une action ponctuelle au Bénin et au Cameroun. En 2017, AJVC a organisé la deuxième édition au niveau national avec le soutien financier de KAS avec une trentaine de jeunes ambassadeurs climats formés. Un documentaire a été réalisé à cet effet. En 2018, la troisième édition a été organisée au niveau sous régional avec la participation des membres du REJEFAC, issus des dix pays de l'Afrique Centrale et a eu pour particularité de commencer à faire l'identification des initiatives et des projets des jeunes entrant dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de la lutte contre les changements climatiques. Ces éditions ont toujours bénéficiés du soutien technique et financier de Fondation Konrad Adenauer Stiftung, de l'appui des points focaux climats des pays, et du soutien institutionnel du Ministère en charge de l'environnement du Cameroun et de celui de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

La COP CHEZ NOUS 2019, se veut une quatrième édition qui va préparer la participation effective d'une dizaine de jeunes hommes et femmes issus des dix pays du Bassin du Congo, jeunes leaders négociateurs climats en préparation de la *Conférence Of Youth* (COY) et à la COP 25. **Cette rencontre aura pour thème : Temps pour l'action – genre et finance climat.** Les financements pour le climat, l'aide et les transferts financiers et technologiques restent au centre des discussions entre les pays du Sud et les pays riches. Selon l'ONU, les financements publics pour le climat auraient atteint 56 milliards de dollars en 2017 sur un engagement de 100 milliards d'ici à 2020, pris lors de la COP15 en 2009. L'accès aux moyens pour les organisations actives sur le terrain, notamment les associations de femmes, de jeunes est un enjeu porté par des réseaux internationaux de la société civile. La question des "pertes et préjudices" (loss and damage), est également un point d'achoppement : les pays du Sud veulent que les pertes irréversibles dues aux impacts du changement climatique soient prises en compte et incluses dans les règles d'application de l'Accord de Paris qui sont en négociation.

De nombreux événements traitent du genre mais où en est – on en Afrique Centrale ?. Lors de la COP24 a été examiné le rapport du Secrétariat de la CCNUCC "Composition par sexe" établi chaque année pour aider les Parties à "suivre les progrès réalisés vers l'objectif d'un équilibre entre hommes et femmes en vue d'améliorer les politiques relatives au climat tenant compte de la problématique hommes-femmes". La Women Gender Constituency a publié un résumé de ses propositions. Depuis cinq ans, une remise de Prix "Solutions genre climat" est organisée par WECF et la Women Gender Constituency, sur la base d'un appel à propositions, qui a recueilli 145 projets. Trois ans après l'Accord de Paris qui a inscrit l'égalité de genre et le respect des droits humains comme transversaux à l'action climatique, et malgré l'adoption du plan d'action genre de la CCNUCC, **la finance climat reste majoritairement aveugle à cet enjeu** : quels engagements ont été pris ? Comment s'assurer que les financements répondent aux besoins des populations les plus affectées par les impacts climatiques y compris des plus vulnérables ? Comment favoriser une approche ascendante, en s'appuyant sur l'échelle locale pour maximiser des effets leviers autour des investissements publics ?

Le premier objectif est d'identifier et de souligner l'impact du climat sur les enfants et jeunes ; femmes et peuples autochtones de manière disproportionnée dans les secteurs identifiés. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur l'expertise sous régionale et des organisations partenaires qui sont en mesure de participer à l'événement, telles que la Francophonie, la Comifac, etc. YOUNGO, REJEFAC et d'autres représentants de la jeunesse peuvent également souligner les impacts auxquels ils sont confrontés au niveau local et l'importance de l'action pour y remédier.

La Première partie de la rencontre se concentrera davantage sur les aspects techniques grâce auxquels on pourra contribuer, en particulier sur les politiques et les actions déjà menés par les pays. La CDN est une obligation légale imposée à tous les pays signataires de l'Accord de Paris de la CCNUCC (tous les cinq ans) et le REJEFAC et AJVC pourraient être stratégiquement placés pour conseiller les gouvernements des pays sur l'inclusion de politiques axées sur les jeunes et les enfants pendant la phase de développement de leur CDN. Étant donné que la prochaine soumission de CDN est requise d'ici 2020 pour examen, la plupart des pays ont probablement déjà commencé à concevoir et à finaliser leur prochaine soumission de CDN. Et la soumission suivante des CDN est prévue pour 2025. Ainsi, l'analyse des positions actuelles des CDN des États et la mise en évidence des bonnes pratiques pourraient être une partie essentielle de l'événement.

Toutefois, les organisations partenaires pourraient également contribuer à l'élaboration du plan national d'adaptation des pays, qui est un processus continu. C'est pourquoi nous devons déterminer dans quelle mesure cet événement sera utile pour atteindre nos objectifs et renforcer la présence des jeunes et des femmes aux réunions des COP. En avril 2019, seuls 13 pays (sur 153) avaient soumis leurs PAN à la CCNUCC, de nombreux pays parmi les moins avancés (PMA) étant encore au stade initial de préparation. L'AJVC en tant que Organisation observateur à la CCNUCC ; peut fournir un appui technique au processus des PAN et cet événement pourrait peut-être aussi être un bon moyen de commencer à s'impliquer.

Néanmoins, même s'il s'agit d'un événement essentiellement technique, nous devons nous assurer la participation des jeunes, des femmes et des populations autochtones à cet événement. Les représentants de la jeunesse pourraient être invités à donner leur avis sur les politiques qu'ils souhaiteraient voir inclure dans les CND / PAN nationaux, ou à débattre de solutions pour mettre en place un mécanisme permettant d'intégrer les contributions des jeunes et femmes dans le processus de développement du NDC / PAN. En outre, les objectifs de développement durable pourraient constituer un bon moyen de présenter les liens entre les différents objectifs liés au climat et la manière dont l'action climatique en faveur des enfants ; femmes et acteurs non étatiques peut être intégrés dans ceux-ci. Les acteurs du secteur privé pourraient également être invités à présenter des partenariats pour réaliser les NDC / PAN.

Idéalement, nous aimerions que des experts de terrain du pays hôte ou peut-être de la région soient présents pour cela - bien que nous n'ayons pas à nous limiter à un objectif régional. Enfin, nous devons identifier les lacunes existantes dans les programmes afin d'en atténuer les effets et proposer des possibilités d'incorporer les contributions des jeunes et des femmes aux programmes. Cela pourrait prendre la forme d'une discussion, d'une séance de questions-réponses, etc.

Idéalement, nous voudrions attirer autant de personnes que possible à notre événement - ce qui serait plus probable si nous décidions de ne pas lancer uniquement une nouvelle initiative climat lors de l'événement, mais également de recevoir la présence points focaux climats / autres conférenciers de haut niveau à participer. Peut-être certains de la région, pour limiter notre empreinte carbone ou en fonction de la disponibilité et de l'intérêt. L'événement doit s'efforcer de ne pas être simplement un discours, mais d'avoir certains composants permettant aux participants d'interagir et de dialoguer sur le contenu pour l'action. Nous devons innover pour trouver les meilleurs moyens de le faire.

### **Initiatives en dehors du processus de négociation de la COP**

La force de la COP CHEZ NOUS 2019 réside généralement dans son engagement plus direct dans des initiatives sur le terrain en matière de droits de l'enfant, des femmes et de la jeunesse, de sorte que d'autres initiatives en dehors du processus de négociation pourraient être explorées qui conviennent parfaitement aux forces du Bassin du Congo.

### **1. Fonds d'action climatique communautaire pour les enfants ; jeunes et les femmes**

Le financement de la lutte contre le changement climatique est l'une des principales questions transversales aux COP et l'une des principales questions discutées à la COP25 est la révision du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et dommages, qui n'a toujours pas mobilisé les fonds nécessaires pour répondre aux besoins liés aux pertes et dommages. Bien qu'il existe des fonds provenant du Fonds mondial, du FEM et d'autres organismes internationaux pour des projets d'adaptation et d'atténuation, les fonds internationaux d'une agence des Nations Unies qui ciblent spécifiquement les besoins des enfants et des jeunes, ainsi que d'appuyer des initiatives climatiques dirigées par des jeunes, sont peu nombreux. La COP CHEZ NOUS pourrait trouver des partenaires (publics / privés, etc et des initiatives sous régionales comme le fond bleu pour le Climat.) disposés à créer / explorer le potentiel d'un fonds pour soutenir de telles initiatives climatiques dirigées par des jeunes / axées sur les jeunes, femmes en particulier au niveau des communautés locales. Les initiatives communautaires permettent aux communautés locales de s'approprier davantage les projets et nécessitent des subventions à plus petite échelle pour la mobilisation en général. Ce fonds peut également intégrer des aspects de contribution volontaire (par exemple, crowdfund) et de partenariat avec des initiatives du secteur privé avec des initiatives en matière d'obligations vertes / de financement climatique innovantes. Cela cadrerait également avec les demandes des jeunes et des femmes pour un accès gratuit et plus ouvert au financement pour le climat.

### **2. Outil d'aide à la décision en matière d'énergie**

La Cop Chez Nous peut étudier la possibilité de mettre au point un outil intégré d'aide à la décision en matière d'environnement et d'énergie (outil de modélisation et analyse coût-bénéfice / coût-efficacité) pouvant être utilisé par les programmes énergétiques, ainsi que par les ministères de la santé, de l'environnement et d'énergie. Par exemple, cet outil pourrait éclairer les décisions d'intervention des pouvoirs publics en matière de programmes des jeunes et des femmes dans les zones urbaines et rurales : **Cas du programme PODC du Cameroun**. Un tel outil pourrait être lancé ou avoir un processus consultatif pendant la COP avec les partenaires et les parties intéressées (par exemple, les gouvernements des pays, les ONG de jeunesse, de femmes etc.).

**3. Un portail pour partager une initiative climatique dirigée par des jeunes et permettre des synergies / coordination** : Un certain nombre d'initiatives climatiques dirigées par des jeunes et divers réseaux existent aux niveaux local, national et international (Rejefac - Refadd, etc.). Toutefois, il est possible de renforcer la coordination sous régionale et internationale des actions climatiques dirigées par les jeunes et les femmes grâce à un portail en ligne unifié regroupant diverses actions climatiques menées par des jeunes dans la sous-région, en particulier grâce au travail de préparation des COPs et du REJEFAC – CEFDHAC auprès des enfants, des jeunes, des femmes et des populations locales et autochtones.

### **4. Dialogue des jeunes et femmes avec les leaders : Note de Position et dialogues**

Dans l'espace de la CdP et de la CCNUCC, les jeunes et les femmes peuvent avoir davantage d'occasions de dialoguer directement avec des dirigeants de haut niveau dans le cadre de séances de dialogue ouvert. L'un des rôles que la COP CHEZ NOUS via AJVC et REJEFAC peut jouer consiste à organiser régulièrement de telles sessions de dialogue entre les jeunes et les représentants de haut niveau lors des événements de la CCNUCC, de la COMIFAC, des réunions du Groupe Afrique afin de promouvoir des politiques et des actions climatiques axées sur les jeunes ; et les femmes dans divers secteurs.

### **5. Autres idées potentielles**

- Équité intergénérationnelle - veiller à ce que l'équité intergénérationnelle soit priorisée dans les discussions
  - Les jeunes, chefs de délégation Youngo - permettent aux jeunes de recevoir une formation en suivant les leaders du climat
  - Mettre en avant les technologies innovantes pour l'adaptation au climat des jeunes
- Soutenir la participation des jeunes et des femmes lors des COPs.

## Agenda

November:

- Conference of Youth (likely mid-Nov): <https://conference-of-youth.org/en/about-coy/>

December: COP25

- 2 to 13 December 2019 – Santiago, Chile

<https://cop25.cl/>



## 2. Objectifs

### 2.1. Objectif principal :

Au cours de la COP CHEZ NOUS 2019, les capacités des représentants des organisations de jeunesse et de femmes de neuf pays d'Afrique Centrale seront renforcées, notamment sur le processus de participation ; les CDN pays, les projets et programmes fédérateurs, le document stratégique sous régional Rejefac, le Genre et la finance Climat.

### 2.2. Objectifs spécifiques :

Il s'agira spécifiquement durant cette COP CHEZ NOUS 4<sup>ième</sup> édition :

- Faire un rappel des éditions et résolutions précédentes ainsi qu'un rappel historique;
- Identifier les projets bancaires et fédérateurs dans le domaine de genre et finance climat.
- Renforcer les capacités des jeunes et des femmes sur le montage de projets attractifs, le genre et la finance climat.
- Produire une fiche de projets ou d'initiatives phares par pays portés par les jeunes et femmes dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques
- élaborer la note de position des jeunes de la sous-région Afrique Centrale pour la COP 25 et développer une stratégie de diffusion de cette note de position ;

## 3. Résultats et livrables

- les jeunes sont éduqués sur les notions de base relatives aux changements climatiques (causes, effets, acteurs,) et aux différents mécanismes développés (adaptation, atténuation, Accord de Paris..) pour lutter contre ces changements ;
- ils sont outillés sur l'histoire de la COP et de leur rôle dans les CDN de leurs pays.
- une fiche de projets ou d'initiatives phares portés par les jeunes dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques est produite et les réalisations effectuées depuis la COP CHEZ 2018 sont identifiées ;
- une note de position des jeunes et des femmes de la sous-région Afrique Centrale pour la COP 25 est développée ainsi que la stratégie devant permettre sa transmission au niveau de la COY et de la COP 25 ;

#### 4. Déroulement de l'activité

Un ensemble d'activités doivent meubler cette COP CHEZ NOUS qui se déroulera sur trois jours. En plus des exposés qui seront réalisés par des experts et des jeunes, des travaux en groupe permettront d'entrer en profondeur dans ces différentes présentations et seront l'occasion pour les participants de produire ou amender certains documents qui pourront leur être soumis. Des phases questions-réponses suivront les différentes présentations et des jeux instructifs seront des moments de détente et de mise en pratiques de certains enseignements.

La note de position des jeunes hommes et femmes de l'Afrique centrale produite par le REJEFAC sera présentée et défendu lors de la Conférence des Jeunes sur le Climat (COY). Le suivi sera ensuite faite afin de s'assurer que cette note est porté par YOUNGO qui est l'organe représentatif des jeunes lors des plénière aux COP.

#### 5. Lieu et date de l'activité

Cette quatrième édition de la COP CHEZ NOUS se tiendra au mois d'octobre dans la ville de Kinshasa au Congo.

#### 6. Participants

La COP CHEZ NOUS 2019 verra la participation de des jeunes membres du REJEFAC issus de huit pays d'Afrique centrale. En plus des personnes ressources et experts, ce projet compte mobiliser 40 participants. Un accent sera mis afin d'encourager la participation des femmes et jeunes filles.

N°	Pays	Qualité	Nombres
1	Burundi	Participants	2
2	Guinée équatoriale	Participants	2
3	Congo Brazzaville	Participants	3
4	Gabon	Participants	2
5	RCA	Participants	2
6	RDC	Participants	2
7	Tchad	Participants	2
8	Rwanda	Participants	2
9	Sao tomé et principe	Participants	2
10	Cameroun	Personnes ressources / Experts et partenaires, comite organisation	11
	Participants nationaux		20
	Internationaux		
<b>Total</b>			<b>50</b>

Si un partenaire se joint à l'initiative, il se prend en charge en vue de faciliter et soutenir cet évènement. Un document stratégique ; sera imprimé et partagé à la COP 25 au Chili à travers le Magazine Afrique Environnement Plus et les participants à la COP.

## **7. Profil des organisateurs**

### **7.1. AJVC - REJEFAC CAMEROUN**

L'Association Jeunesse Verte du Cameroun (AJVC), mise sur pied en 2000, s'est engagée à accompagner l'action gouvernementale sur le développement durable et développer une conscience de la jeunesse et du genre sur les défis de leurs communautés. Chaque année, elle organise des événements de grande mobilisation. Historiquement, l'AJVC voit le jour grâce à la conviction d'une jeune dynamique dame camerounaise, fondatrice qui la matérialise en raison de son appartenance à divers clubs durant son parcours scolaire et académique. Une première initiative conduira à la mise en place du réseau national des jeunes sur l'environnement avec pour but commun de lancer le message de la jeunesse à l'issue du premier forum national des jeunes sur l'environnement organisé en Décembre 1999. L'AJVC a été légalisée le 17 Aout 2000. Elle est dirigée par de jeunes dames et hommes entre 21 et 45 ans constitués de jeunes leaders, de jeunes volontaires, d'étudiants, d'élèves, de jeunes chômeurs et de jeunes diplômés.

Elle dispose d'un réseau d'organisations associées et partenaires dans les dix régions du Cameroun. La principale missions de l'AJVC est d'accroître la participation et l'implication effective de la jeunesse et du genre dans les divers changements qui s'opèrent au niveau local, national et international, et elle va viser à promouvoir les talents, idées et initiatives de jeunes, et susciter en eux le sens de la pro activité, de la créativité, de la responsabilité et de la liberté, gage pour un développement durable. Elle s'intéresse aux thématiques telles que la promotion de la jeunesse et du genre, la protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques, la conservation de la biodiversité et la lutte contre la criminalité faunique, le leadership de la vie associative et la reconnaissance de son apport et contribution ; le développement économique, sociale, culturel et environnemental ; la forêt et changement climatique, la gestion durable des écosystèmes forestiers, la transformation du bois et les nouveaux métiers ; la biodiversité et conservation ; les énergies renouvelables et économie verte ; l'agroforesterie, la protection de l'environnement, etc. Plusieurs activités ont déjà été réalisées par le REJEFAC dont l'atelier régional sur la stratégie REDD+ jeunesse à Bafoussam, la formation des jeunes volontaires et leur participation au PFBC ( Yaoundé – Kigali – ), des formations au business plan, la formation des jeunes en énergie solaire ( via la programme administré PODC), le lancement de la campagne nationale et internationale « payé ou pas, je m'engage pour ma communauté », etc.... l'atelier régional stratégique et la caravane climatique Rejefac 2017 et l'atelier stratégique régional Rejefac 2018 à Kigali.

### **7.2. KAS : LA FONDATION KONRAD ADENAUER STIFTUNG**

Konrad Adenauer est le premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne nouvellement fondée. Les orientations politiques fondamentales de son gouvernement (1949-1963) déterminent aujourd'hui encore la structure interne et l'orientation de la République fédérale d'Allemagne en termes de politique étrangère. L'entrée de la République fédérale dans le cercle des démocraties occidentales, le processus d'unification européenne et la réconciliation franco-allemande sont étroitement liés au nom de Konrad Adenauer. Immédiatement après son accession à la

chancellerie, il déclare l'intention du peuple allemand de « réparer l'injustice infligée aux Juifs autant que faire se peut au vu des millions de vies humaines supprimées de manière irrémédiable ».

Le règne de Konrad Adenauer est marqué par la reconstruction de l'Allemagne de l'Ouest, la maîtrise des lourdes conséquences engendrées par la Seconde Guerre mondiale, l'orientation du pays vers l'économie sociale de marché et des décisions sociopolitiques de grande portée. La CDU, née d'une vague spontanée de création de partis politiques en 1945, est devenue, en tant que « parti du chancelier » avec Adenauer le parti politique qui a connu le plus grand succès de l'histoire allemande du XXe siècle. Le Programme sur la Politique Climatique et la Sécurité Énergétique pour l'Afrique Subsaharienne doit être considéré comme un pôle régionale de compétences dont la tâche consiste en la consultation professionnelle et la coordination des activités des programmes nationaux de la KAS (Fondation Konrad Adenauer) en Afrique subsaharienne à travers une interconnexion au niveau régional sur le continent africain. Sa principale mission est de sensibiliser les acteurs politiques de l'Union Africaine (UA), des collectivités régionales ainsi que les autres pays de l'Afrique subsaharienne pour les thèmes tels que la sécurité énergétique et le changement climatique. C'est dans cette perspective que ce programme régional organisera, en étroite coopération avec les bureaux et les programmes régionaux de la KAS en Afrique subsaharienne (programme pour la promotion de l'état de droit, le programme médias, programme de la sécurité) et avec des organisations partenaires internationales, des forums d'échanges, des conférences internationales et des séminaires. En même temps, la fondation publie aussi des rapports, des publications spécialisées et des études.

Dans ces publications, il s'agit, dans le cadre d'un dialogue politique et avec l'orientation sur des résultats probants, d'analyser les risques principaux liés aux climats afin d'élaborer au niveau national, régional et international des modèles de solution durables et proposés en forme des projets. Les effets du changement climatique en Afrique subsaharienne se font aujourd'hui déjà bien sentir. Ces effets ont aussi des répercussions sur la sécurité d'approvisionnement en énergie. Pour maîtriser les défis nationaux et internationaux de la politique climatique et énergétique, l'Allemagne a besoin du soutien de ses partenaires dans le monde entier.

Dans ce contexte, la région de l'Afrique subsaharienne joue un rôle très important pour l'Allemagne. Ceci non seulement parce que la fondation Konrad Adenauer est déjà présente et active dans plusieurs bureaux et programmes nationaux, mais aussi et surtout parce que l'Afrique subsaharienne est une région où les défis de la sécurité énergétique au moment du changement climatique se manifestent de manière très particulière. La région est remarquablement riche en ressources naturelles et elle peut aussi faire état de beaucoup d'expériences politiques et économiques dans l'utilisation des ressources fossiles et régénératives. En même temps, la politique climatique internationale africaine a aussi une importance croissante pour l'Europe. Les effets du changement climatique constituent à l'heure actuelle des grands défis pour l'humanité entière et particulièrement pour l'Afrique où les conséquences de ce phénomène transfrontalier sont tout particulièrement perceptibles.

## **8. Partenariat et Financement**

Il est envisagé de trouver d'autres partenaires qui pourraient travailler avec la KAS à soutenir le projet sous régional indiqué. Nous pensons à des ambassades, à l'IFDD, à LOGIQ ; à la francophonie, coopérations et autres... Le gouvernement est sollicité pour soutenir techniquement ; financièrement et en nature la rencontre.

## **9. Budget**

Le budget de ce projet est globalement évalué à 30 000 Euro= 23.000.000 Fcfa.



# La COP chez Nous

## 10. Chronogramme

Activités	Février	Mars	Avril	Ma i	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Elaboration du projet											
Recherche de partenaires											
Participation à la COP intermédiaire de Bonn/ Préparation de COP CHEZ 2019					Ok Marie						
Finalisation de la préparation de la COP CHEZ NOUS 2019						TDR finalisés					
Organisation de la COP CHEZ NOUS 2019 et identification des délégués pour la COY et COP 25									7 au 9 octobre 2019		
Recherche de financement pour appuyer la participation des délégués / jeunes ambassadeurs climat identifiés										KAS	
Participation des délégués ou jeunes ambassadeurs climat à la COY et COP 25 - CHILI											2 au 15 décembre 2019